L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 13 OCTOBRE 1892.

PETITES ANNONCES

PENSION PRIVÉE, 210 rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine. Prix modérés. 11 oct—7f

DEMANDES.

ON demande—Un garçon de théâtre pour l'Opéra français. 13 oct—

CUISINIÈRE est demandée dans famille de deux personnes; devra coucher à la maison. 15 dollars par mois. S'adresser, avant midi, 529 rue de Chartres. 12 oct—4f

ON demande—Chez J. B. Junqua, No 19 rue St-Louis, deux jeunes gens pour faire la vente et la livraison de liqueurs et sirops. 11oct—3f

CUISINIÈRE.

On demande une bonne cuisinière au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement. 1er oct—

ON demande une cuisinière, ne parlant que le Français. S'adresser à la pharmacie, au coin Bolivar et Poydras. 28 sept.—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Herman Curtius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,792.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Mlle Caroline H. Curtius, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

13 oct—13 18 22

Succession de Alexandre Grille.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36 838—Division E.—Attendu que Mme Catherine Grille, Vve de Louis Taisano, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexandre Grille, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 oct.—4 9 13.

Succession de George Hubner et de sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,845—Division D—Attendu que Dr George Hubner a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Hubner et de Margaret Klein, sa veuve, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 oct—4 9 13

Succession de Jean Baptiste Laporte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,942—Division B—Attendu que John B. Canero a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Baptiste Laporte, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 oct—12 15 21

Succession de Bernard Eckers et Rosina Marie Eckers, femme, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36 142—Division D.—Attendu que Henry Eckers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Bernard Eckers et Rosina Eckers, sa femme, décédés; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 oct—8 12 16

Succession de Walter Dunstan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,929—Division E.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Walter Dunstan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 oct—11 15 20

Succession de Alfred H. Hopkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 36,817—Attendu que Mlle Odile Hopkins a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alfred H. Hopkins, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

8oct—8 12 16

Succession de John Morgan Hall et Ann Eliza Childs sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,849—Division A.—Attendu que Mme Leon F. Janis, née Armistead, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Morgan Hall et Ann Eliza Childs, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 oct—6 11 15

Succession de Louis Balzano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36 078—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Cella, veuve de Louis Balzano, tutrice, et comme telle administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 oct—6 11 15

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 36,935—Division A—Louis C. Le Corgne vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Louis C. Le Corgne soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, notaire, le LUNDI, 24me jour d'octobre 1892, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 10 octobre 1892.

[Signé] GEO. H. THEARD, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

11 oct—3f oc 26

Raymond Ducos vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,788—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Louis A. Belmont, Syndic des Créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

5 oct—5 8 14

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 36,822—Division C—Samuel S. Earl vs. ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Samuel S. Earl soit convoquée et tenue pardevant Frederick Zengel, Esq. notaire public, à son bureau, No 49 rue Camp, commençant le JEUDI, 13 octobre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 29 septembre 1892.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

1er oct—3 fas 13 oct

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 31,868—Division C—Mme M. A. Field vs ses créanciers—Que la cession des biens de la pétitionnaire Mme Mary Ann Farrell, femme de Spencer Field, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James J. Woulfe, Esq. notaire, en son bureau No 125 rue Gravier, en cette ville, commençant le LUNDI, 17me jour d'octobre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les objets mentionnés dans la section 1785 des Statuts Révisés, et pour élire un syndic et voter sur l'application d'une décharge finale, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1892.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

17 sept—17 24—oct 3 8 15 17

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 34,746—J. C. Potthast vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de J. C. Potthast soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en cette ville, commençant le MERCREDI, 9 novembre 1892, à 11 heures A. M., pour fixer les termes et conditions pour la vente de la propriété appartenant au plaignant et si située dans la paroisse St Tammany, dans cet Etat.

Nlle-Orléans, 26 septembre 1892.

Signé GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

26 sept—3 fois au 9 nov

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 OCTOBRE—CLASSE K—342

Tirage de 4 heures P. M.

31	11	34	44	66	40	17	61	54	39	63	68	13	67

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sont effectués dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 12 octobre 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons, en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell

Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 8 NOVEMBRE 1892

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1	Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1	Lot de...	20,000, ...	20,000
1	Lot de...	10,000, ...	10,000
1	Lot de...	5,000, ...	5,000
2	Lots de...	2,500, ...	5,000
5	Lots de...	1,000, ...	5,000
25	Lots de...	300, ...	7,500
100	Lots de...	200, ...	20,000
200	Lots de...	100	20,000
300	Lots de...	60, ...	18,000
500	Lots de...	40, ...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100	Lots de	$100, soit....	$10,000
100	Lots de...	$60, —	6,000
100	Lots de...	$40, —	4,000

PRIX TERMINAUX.

999	Lots de	$20, soit....	$19,980
999	Lots de	$20, ..	19,980

3,434 Lots se montant à.... $265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5 Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance des lots annoncés.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 8:30am	Memphis and Kansas City Fast Train.5:00pm
Vicksburg Ex. 5 35 pm	Vicksburg Ex..8:20 am
Baton Rouge accommodation.........10:00 am	Baton Rouge accommodation.........3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Ex...7:45 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc 9:05 am	No 4 Fast Ex..10:55 am
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Coast Acc.2:30 pm
No 5 Fast Mail.7:20 pm	No 2 Lim. Ex. 7:25 pm
Exc. dimanche..9:45pm	Exc. dimanche..7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1, Fast Mail 8:10am	No 2, Fast Mail.6:00pm
No 3, Chic. Lim 8:00pm	No 4, Chic. Lim 11:30am
No 25, Local Mail and Express......7:05pm	N. 26, Local Mail and Express.........7:00am

TEXAS AND PACIFIC.

Calif'na Ex...7:00 pm	Calif'na Ex......8:15am
Ft Worth, Hot Sp'gs & St-L. Ex...6:50am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St-Louis......8:20pm
Local......10:05am	Local.........3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Mexico.........7:05pm	Mexico.........8:15am
California Ex. 10:55am	California Ex...5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 2:50 pm	No 18 Local......8:45am
No 5 Fast line.7:00 am	No 6 Fastline..8:30 pm
	No 2 Limited...2:30 pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche.

No 9.........7:00 pm	No 10.........8:00 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7.........8:20 am	No 8.........4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache...9:25 am	Pte-la-Hache..7:00am
........4:15 pm	........5:00 pm
Shell Beach.....9:25 am	Shell Beach.....7:00 am
........4:15 pm	........5:00pm

Dimanche.

Pte la-Hache...9:25 am	Pte-la-Hache..7:15 am
.......7:00 pm	.......4:00pm
Shell Beach...9:25 am	Shell Beach.....8:00 am
.......7:00pm	.......7:15 am
	.......5:40pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger.........9:00 am	Alger.........4:20 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger.........5:45 am	Alger.........8:00 am

Dimanche seulement.

Alger.........7:05 pm	Alger.........8:00 am

Nouvelles Maritimes.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

WEATHER.

Forecast for October.—Generally moderate weather will prevail, but gales may be experienced along the transatlantic route and off the Amer can coast three or four times during the month. Although October is the last month of the West Indian hurricane season, several of the most severe hurricanes on record have occurred about this time, and no precaution should be neglected. It will be well to remember that October hurricanes recurve in lower latitudes, generally speaking, than during July and August. There will be less fog than during September, and no ice will be encountered south of the latitude of Cape Race.

STORM SIGNALS.

Atlantic and Gulf Coasts of the United States.

The meaning of these signals should be fully understood by masters of vessels, in order that every possible advantage may be taken of a timely warning of approaching storms. The flags are 8 ft. square; pennants, 5 ft. hoist, 12 ft. fly.

These signals are displayed at eighty-two stations of the U. S. Weather Bureau, from Eastport, Maine, to Corpus Christi, Texas. Of these stations the following are supplied with the International Signal Code also, to exchange messages with and in some cases report passing vessels: Nantucket, Vineyard Haven, Woods Hole, Block Island, Cape Henry, Kitty Hawk, Hatteras, Southport, and Jupiter.

NIGHT SIGNALS.

Red light: Easterly winds. White light above a Red light: Westerly winds.

INFORMATION SIGNAL.

A red pennant hoisted alone indicates that the local observer has information regarding a storm of limited area but dangerous for vessels about to sail for certain points: this information will be furnished upon application.

[794.] West Indies.—Great Bahama bank, Ship channel.—Removal of North Rock beacon and erection of lighthouse.—Information has been received through the Board of Trade that, September 5, 1892 the beacon on North rock, Ship channel, Great Bahama bank, will be taken down.

Also, that a lighthouse is in course of erection on North rock.

Approx. position: Lat. 24° 52' 30" N.; Long. 79° 49' 45" W.

[796.] West Indies.—St. Lucia—Port Castries.—Mooring buoy in the quarantine ground.—Lieutenant Wolferstan, R. N., of H. M. S. Canada, Captain E. W. Dowding, R. N., Commanding, reports that at Port Castries, St. Lucia, West Indies, a mooring buoy, painted yellow, has been laid down in the quarantine ground Vessels in quarantine are required to secure their sterns to this buoy so as to avoid fouling the channel.

The mooring buoy lies with the 22-foot perch on Vigie Ville shoal bearing S. 49° 30' E. true [S. ¾ E. mag.], and is 815 feet from the quarantine ground buoy, which bears S. 3° W. true, [S. ¼ W. mag.], in line with west end of the old battery on the second point eastward from Tapion rock.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time-Ball) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton, à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

New Chart of the West Indies

The United States Hydrographic Office has just issued a chart of the West Indies, including the Gulf of Mexico, the Caribbean Sea and adjacent coasts of the mainland, which will be highly appreciated by ship-captains navigating those waters. The new chart embodies the results of the most recent surveys, together with the latest information from reliable sources, and has been published by the Hydrographer with the special object of furnishing, clearly and graphically just such information as is required by navigators. This is the first chart, covering both the Gulf of Mexico and the Caribbean Sea, that has been issued in a single sheet; and, while on a scale amply large enough for the ordinary purposes of navigation, is still of a convenient size for use on board ship. One of the valuable features of the publication on its face of the results of careful investigations of the Gulf Stream, in the Yucatan Channel and the Straits of Florida; and of the currents outside of the Windward Islands, and through the various passages leading into the Caribbean Sea. Still another new departure in chart-publication is the account given of the seasons, winds and weather of the West Indies, with storm diagrams, concise descriptions of barometric and other indications of approaching hurricanes and brief, plain rules for avoiding their dangers and profiting by their winds. Upon the whole, it is the most valuable chart ever published of the region covered, and redounds to the credit of the Hydrographic Office.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 13 OCTOBRE 1892.

Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 5 P M
Donaldsonville—BELLE OF THE COAST, 12 M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M

VENDREDI, 14 OCTOBRE 1892.

Donaldsonville—MABEL COMEAUX, à 12 M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Astronomer	Liverpool	2e dist. 16
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Berwick	Havre	2e dist. 42
Clinton	....	Alger
Chalmette	Havane	Alger
Ciudad de Barcelona	Barcelone	
City of Dallas	Belize	4e dist. 41
Dunan	Havre	3e dist. 30
Eastern Prince	Méditerranée	rue Ire
El Dorado	New York	rue 6e
Foxhall	Port Limon	Alger
Freshfield	Brême	1er dist. 15
Gallego	Liverpool	4e dist. 47
Glenmavis	Brême	3e dist. 28
Helvetia	Hambourg	rue 6e
Inchhlonga	Hambourg	1er dist. 27
Leonora	Liverpool	rue 5e
Mexican	Liverpool	3e dist. 36
Puerto Rico	Barcelone	1er dist. 37
Ramon de Larrinaga	Liverpool	4e dist. 40
S Pinzati	Truxillo	
S Oteri	Ceiba	1er dist. 15
Springwell	Havre	1er dist. 15
Thomas Anderson	Barcelone	rue 3e
Wm G. Hewes	Bluefields	4e dist. 43
Whitney	Havane	Alger
		Alger
NAVIRES.		
Marcelino Jane	Tarragona	1er dist. 31
BARQUES.		
Vasco de Gama	Oporto	4e dist. 47
GOELETTES.		
Eleanor		1er dist. 20
James B Jordan	Cadix	1er dist. 27
Wm M Bird	Martinique	2e dist. 7

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship New Orleans, Kemble..........parti 5 oct
Steamship El Sol, Quick..........parti 6 oct
Steamship Knickerbocker, Halsey..........parti 8 oct
Steamship El Monte, Quick..........parti 12 oct
Steamship Bendi, Hawkes..........sxpéd. 7 oct

PHILADELPHIE.

Goélette Susie M Plummer, Creighton..........parti 30 sept

LIVERPOOL.

Steamship Australian, Japha..........parti 27 sept
Steamship Nicaraguan, Wilder..........parti 17 sept
Steamship Darien, Wrake..........parti 23 sept
Steamship Wm Cliff, Foot..........parti 6 sept

Steamship [illegible]..........parti [illegible]
Steamship [illegible], Wrake..........parti 4 oct
Steamship Fulton, Valiant..........parti 1er oct
Steamship Amarynth, Clint..........parti 6 oct
Steamship Floridian, Wrake..........parti 4 oct
Steamship Explorer, Jones..........parti 7 oct

SWANSEA

Steamship Southery, ——..........parti 4 oct
Steamship Monarch, ——..........parti 5 oct

SHIELDS, ANG.

Steamship Phyllis, ——..........parti 28 sept
Steamship Toledo, ——..........parti 30 sept
Steamship Victory, Elcoate..........parti 6 oct

BARRY.

Steamship Arroyo, ——..........parti 29 sept
Steamship Bentala, ——..........parti 26 sept

LIMERICK.

Barque Francisco, Maresca..........partie 6 sept

MARSEILLE.

Barque Laura, ——..........partie 21 août

HAVRE.

Steamship Marseille, Grandillon..........parti 5 oct

ANVERS

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille

Steamship Arroyo, ——..........parti 2 sept

KINGSTON.

Steamship Australian, Japha..........parti 4 oct

CARDIFF.

Steamship Abana, ——..........parti 1er octobre
Steamship Yoruba, ——..........parti 2 octobre

PAUILLAC.

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille parti 11 sep

CUXHAVEN.

Steamship Imperial Prince, Cox....parti 25 août

TRIESTE.

Barque Vesuvio, Longobardo....partie 1er juin

BUENOS AYRES

Steamship Elgretia, ——..........parti 21 sept

RIO DE JANEIRO.

Steamship Queensland, ——..........parti 27 sept
Steamship Bella Tomigeo, Rela..exp. 26 août

GENES.

Barque Laura, Gentilisco..........partie 28 juillet

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'installations d'une buvette, confiserie et boulangerie, etc.,—aussi meubles de maison, etc.

C. L. Keppler vs. Alphonse Briffod et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 36,897.—En vertu d'un ordre de vente rendu dans cette affaire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après décrits, LUNDI 24 octobre 1892, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 425 rue Dryades.

Tout le contenu et installations de la buvette et confiserie, etc., au dit local, ainsi que les meubles de maison qui s'y trouvent—le tout d'après un inventaire enregistré dans ce bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

13 oct.—13 17 21 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Septième District.

Mme E. H. Davidson, administratrice, vs Wm T. De Van.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,116.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 16 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et avantages y appartenant situés dans le Septième District de cette ville (anciennement Carrollton) dans l'ilet désigné avant comme ilet "R", actuellement l'ilet No 73, lequel dit ilet est borné par l'Avenue St-Charles, les rues Washington, Hampson et Short. Lesquels lots sont désignés comme lots Quinze et Seize sur un plan déposé au bureau de S Magner, notaire, comme plan No 65 et lesquels lots sont contigus les uns aux autres et mesurent chaque trente pieds de face à la rue Hampson sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par Lizzie O. Pierson, femme de William T. De Van de Adam S. Perkins, d'après un acte pardevant J. Zach. Spearing, notaire le 28 février 1891. Enregistré au bureau des Aliénations, livre 138, folio 455.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

13 oct—13 20 27—nov 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin Palmer vs Edward C. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36 809.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 14 novembre 1892, à midi, de la propriété et après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmonie Prytanée, Pleasant et St-Charles, le dit morceau ou portion de terre étant à une distance de soixante dix pieds de l'encoignure des rues Harmonie et Prytanée et mesure cinquante pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B. D I. Ricarde, notaire en cette ville, le 5 février 1892, étant la même propriété que le dit Palmer a acquis de Mme L. C. D. Homergue, par acte passé pardevant W. W. Howe, notaire en cette ville, le 24 décembre 1866, enregistré au bureau des transferts, livre 92, folio 192.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

12 oct—12 19 26—nov 2 9 14

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le premier district.

Succession de Veuve E. P. Boutté.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 21,258.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, No 155 rue de la Commune—MERCREDI 2 novembre 1892 à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre les rues Gravier et Commune, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 septembre 1892, rendu et signé le 15 septembre 1892, dans la succession ci-dessus mentionnée la propriété ci-après, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 18, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Palmyre, Mire et Gasquet, mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur et façade de 118 pieds 1 pouce, formant l'encoignure des rues Galvez et Palmyre.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 19 dans le même ilet et district que la propriété décrite ci dessus, contigu à l'autre et mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles

Conditions.—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James Simeon, N. P., aux frais des acquéreurs.

2 oct—2 5 12 19 26—nov 2

IF YOUR BACK ACHES, Or you are all worn out, really good for nothing, it is general debility. Try BROWN'S IRON BITTERS. It will cure you, cleanse your liver, and give a good appetite.

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE.—M Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. GONTHIER, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport:

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants:

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium: 268 mmgs. par gallon. (268 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents:

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive;
2. Les 268 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un exatif faible;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Carnegie Brothers & Co., à Braddock, Alleghany County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat:

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Bonnes Propriétés commerciales

—ET DE—

COTTAGES.

Magasin en bois à deux étages,

Nos 209 et 211 Sud Remparts, entre Lafayette et Girod.

—ET—

Cottage double en bois, Nos 330 et 332 rue Calliope, entre Liberté et Howard.

Mlle Alice J. Clohecy vs. William P. Clohecy et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 36,117.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 10 rue Carondelet—MERCREDI, 9 Novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la dite Cour, Division B, rendu et signé le 30 juin 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° L'excellent emplacement commercial consistant du magasin en bois à deux étages Nos 209 et 211 rue Sud Remparts, Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par Sud Remparts, Dryades, Lafayette et Girod, ayant magasins au rez-de-chaussée et 14 chambres dans le fond et au deuxième étage. Le lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 3/4 de face à la rue Sud Remparts sur 96 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles suivant un plan fait par Mondelli, architecte, le 12 mai 1837, déposé en l'étude de C. Pollock, notaire, le 24 mai 1837. C'est à un ilet au dessus du Marché Poydras et du grand commerce qui y est concentré et sur la ligne d'un grand commerce. Se rendant au nantissement qui paiera au bon profit.

2° Le double cottage en bois à un étage, Nos 330 et 332 rue Calliope, ayant 3 chambres, cuisine, citerne de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Clio, Liberté et Howard. Le lot de terre mesure, au pied américain, 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Calliope, la même largeur dans le fond, sur 159 pieds 6 pouces et 2 1/2 lignes de profondeur. Dans une localité très peuplée assure une occupation constante et fait un nantissement qui paye bien.

3° Un certain lot triangulaire, dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato Prieur et Johnson, d'après un plan de A. S. Phelps, voyer, du 5 février 1846 déposé en l'étude de R. J. Kerr, ancien notaire et mesure 19 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Prieur, sur 100 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur un côté et 98 pieds, 11 pouces plus ou moins de profondeur et de façade à la rue Clio et formant l'encoignure des rues Clio et Prieur.

Conditions.—La moitié ou plus comptant, et la balance à 1 et deux ans de crédit, par des billets garantis spécialement par hypothèque et lien de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente, jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets; les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1892, en outre du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'adjudication seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Théodore Cotonio, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

9 oct—9 15 2129—nov 5 9

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Henry & Brown vs Leurs Créanciers.

No 31,087—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

Propriété Commerciale de Choix,

Sur les rues St Joseph, Fulton et S. Peters.

Le Bail de Deux Lots de Terre

Avec une Bâtisse en Fer Toyauté (Corrugated) à Deux Etages,

Faisant face aux rues Fulton, North Market et South Peters.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 septembre 1892, dans l'affaire d'insolvabilité de W. G Henry & H T. Brown, individuellement et comme membres de la raison sociale de Henry & Brown, sera vendu à l'encan, à savoir:

1° Cette Propriété Commerciale de valeur ayant une façade sur chacune des rues Fulton, St-Joseph et South Peters faisant face à la ligne de chemin de fer du Illinois Central R. R., près du Belt R. R. et décrite comme étant un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Levée (ou South Peters), St-Joseph, Fulton et North Market, désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par J. A. Bound, voyer, lequel dit lot mesure 24 pieds et 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée sur la même façade sur la rue Fulton et sur 127 pieds et 1 pouce de profondeur et face à la rue St Joseph et 127 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

2° Le Droit, Titre et Intérêt dans et à un bail de $20 par mois accordé par Mme Marie Rose Gras à William G. Henry, daté le 18 août 1884 pour le terme de dix ans commençant le 1er septembre 1884, et finissant le 31 août 1894, de deux lots de terre formant l'encoignure des rues Nouvelle Levée, North Market et Fulton, et décrits dans le dit bail; l'acquéreur assumera les diverses obligations du locataire ci-dessus, et prendra le dit bail sujet à ses termes et conditions. Copie du dit bail est enregistrée au bureau de l'encanteur et sujette à inspection.

Conditions—Comptant

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Octave Morel, notaire public. Les acquéreurs seront requis de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

22 sept—22—Oct. 1 8 15 22 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE,

A Alger 5me District.

Succession de Julia C. Dassinger.

No 36,480—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune—MERCREDI, 19 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'hôtel St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent sur un congé, daté le 4 mars 1892 dans l'affaire de la succession de Mme Julia C. Dassinger, sera vendu, à l'encan; à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et servitudes, etc, y appartenant, situé à Alger, cinquième district de cette ville, désigné par le No 20 de l'ilet No 7 compris entre les rues Lavergne, Barthélemy, Delaronde et Villere, d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, le 18 mars 1842, et déposé au bureau de Louis T. Caire ex-notaire. Le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage-résidence confortable construit retiré de la rue et en outre une maison en bois dans le fond, ci-terne etc. en face de la résidence élégante du Dr W. H. Riley.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. P. Upton, notaire public.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

13 sept—13 24—oct 1 8 15 19

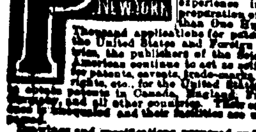

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

F. ADRIEN BRUNET

Joaillier, Bijoutier, Horloger,

Transférera le 1er octobre prochain son magasin du No 133 de la rue Royale, au No 61 de la même rue. A cette occasion il fera subir une nouvelle réduction aux prix de ses articles. De ces derniers, il possède une collection incomparable:

Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.

Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.

14 sep 91—1yr

VENTES A VENDRE

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS DÉSIRABLES ET ATTRAYANTES

Comme Placement d'Argent

—DANS LE—

DEUXIÈME DISTRICT

—A—

L'ENCAN.

Titres Parfaits.

SUCCESSION DE

Vve J. Schweitzer.

VENTE EN PARTAGE.

No 35,941—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Plans exposés à la Bourse des Encanteurs.

PAR D. DANZIGER, encanteur — Bureau, 31 rue Carondelet—MERCREDI, 26 OCTOBRE 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D, en date du et signé le 16 septembre 1892, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'encan les propriétés foncières et après décrites, savoir:

1. LA BATISSE EN BRIQUES A TROIS ETAGES, COUVERTE EN ARDOISES, No 249 RUE ROYALE.

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale Chartres, Ursulines et St Philippe, mesurant 29 pieds 3 pouces et 4 lignes de façade rue Royale, 29 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur à l'arrière, et une profondeur, sur chaque ligne latérale, de 127 pieds 11 pouces; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, portant le No 249 de la rue Royale. Dessus s'élève une bâtisse en briques à trois étages, ornée d'une large verandah. Il y a environ 30 chambres en tout, cour et trottoir pavés en dalles, citerne, hydrant, etc. Loué $71 par mois.

2. VASTES BATISSES DOUBLES A DEUX ETAGES EN BRIQUES AVEC MANSARDES, Nos 90 et 92 RUE D'ORLÉANS.

Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2, dans le carré d'ilet borné par les rues Orléans, Royale, St-Pierre et Bourbon, sur un plan de Tracteur, en date du 1er février 1844, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire. Lesquels terrains se touchent et mesurent comme suit: Terrain No 1, 29 pieds 10 pouces de façade rue d'Orléans, sur 82 pieds 1 pouce de profondeur. Le terrain No 2, 82 pieds 10 pouces de façade rue d'Orléans, sur 68 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse double à deux étages en briques, avec mansardes, elle a 32 chambres, cour et trottoir pavés en Schillinger, 2 citernes, hydrant, etc. Loué $67 par mois.

3. DÉSIRABLE MAGASIN EN BRIQUES A DEUX ETAGES AVEC MAISON DE RÉSIDENCE, No 199 1/2 RUE ROYALE.

Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B, dans le carré d'ilet No 58, borné par les rues Royale, Ste-Anne, Bourbon et Dumaine, sur un plan de Arthur de Armas, en date du 29 juin 1855. Ledit terrain mesure 14 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade rue Royale sur 95 pieds de 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages occupée comme magasin et maison de résidence. Il y a outre du magasin, 9 chambres, corridors, etc. cour et trottoir pavés en dalles, citerne, hydrant, etc. Loué $26 50 par mois.

4. MAGASIN ET MAISON DE RESIDENCE DOUBLE EN BRIQUES, COUVERTS EN ARDOISES, Nos 46 et 46 1/2 RUE STE-ANNE.

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les numéros 46 et 46 1/2 de la rue Ste-Anne situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 7 dans le carré d'ilet borné par les rues Ste-Anne, Chartres, Royale et l'Allée St Antoine. Lequel terrain mesure 37 pieds de façade rue Ste-Anne, sur une profondeur de 77 pieds, 6 pouces du côté de la rue Royale et 77 pieds, 8 pouces du côté de la rue de Chartres et 37 pieds de largeur à l'arrière. Les améliorations consistent en un magasin et maison de résidence doubles à deux étages en briques, couverts en ardoises. La maison de résidence a, de chaque côté 6 chambres, verandah, corridor, citernes, hydrant, allée, etc, contigue aux cours, dans le voisinage du marché français, etc. Loué $40 par mois.

5. RESIDENCE DE CHOIX EN BRIQUES, A TROIS ETAGES, COUVERTE EN ARDOISES, No 20 RUE D'ORLEANS.

Un certain lot de terre avec les édifices qui s'y trouvent, connu comme le No 20 rue d'Orléans, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Royale et Bourbon mesurant, au pied américain, 25 pieds de face à la rue d'Orléans, sur 55 pieds 8 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence en briques, à trois étages, couverte en ardoises, une verandah en fer ouvragé, et comprenant en tout 11 chambres, avec baignoires et cour pavée, citerne, hydrant, etc. Loué $31 par mois.

6. L'EDIFICE EN BRIQUES, A TROIS ETAGES, COUVERT EN ARDOISES, No 10 ALLEE D'ORLEANS, DERRIERE LA CATHEDRALE ET FAISANT FACE A LA PLACE ST-ANTOINE.

Un lot de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 10, dans l'ilet borné par les rues Royale et St Pierre, Exchange Alley et Allée d'Orléans, mesurant (le dit lot) 17 pieds 11 pouces de face à l'Allée d'Orléans sur 59 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur et face à Exchange Alley, borné dans le fond par une ligne allant à Exchange Alley, et mesurant sur une ligne parallèle d'Exchange Alley et parallèle à l'Allée d'Orléans, 22 pieds 6 pouces, laquelle ligne se prolonge diagonalement sur l'Allée d'Orléans, et mesure en outre 11 pieds 11 pouces de ce point sur une ligne parallèle à Exchange Alley, 10 pieds 10 pouces de ce point, la portion forme à le fond du dit lot dévie à un angle droit, 17 pieds 2 pouces 2 lignes à une ligne parallèle à Exchange Alley, mesurant 24 pieds 7 pouces 4 lignes face sur le dit lot l'Allée d'Orléans, portant le No 19 Allée d'Orléans.

Les améliorations consistent en un édifice en briques, à trois étages, couvert en ardoises, ayant 11 chambres, un vestibule, avec balcons et galeries, citernes, etc, trottoir pavé. Loué $27 par mois.

7. EDIFICE A DOUBLE CORPS DE LOGIS, A DEUX ETAGES AVEC MANSARDE, COUVERT EN ARDOISES, Nos 211 ET 211 1/2 RUE ST-PIERRE.

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, portant le No 211 rue St Pierre, dans le Deuxième District de cette ville, formant partie d'un lot de terre désigné par le No 5d, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St Pierre, Marais et Villeré, laquelle porti n de terre mesure, au pied américain, 29 pieds 5 pouces de face à la rue St Pierre sur environ 53 pieds 2 pouces de profondeur. Les améliorations consistent en une résidence à double corps de logis, en briques, à deux étages, couverte en ardoises, avec mansardes, ayant de chaque côté 6 chambres, avec hydrant, etc. Louée à raison de $24 par mois.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus, au choix des acquéreurs, comptant; le reste, s'il y a une balance, à un crédit d'un et de deux ans, en billets des acquéreurs respectifs, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à échéance, garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente contiendront la clause habituelle de 5 pour cent pour honoraires d'avocat, en cas de procès pour recouvrement du montant des dits billets, transfert de la police d'assurance, le pacte de non aliénando, et toutes les clauses ordinaires de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1892 en sus du prix d'adjudication et devront déposer 10 pour cent du prix d'achat, au comptant, au moment de l'adjudication, pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

24sept—24—2 9 16 19 oct à date

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une belle maison de résidence en briques, avec magasin au rez-de-chaussée, No 208 rue Royale, coin Dumaine.

Royal T. Store.

Succession d'Edouard A. Langevin, No 36,157, et dans l'affaire des mineurs Edouard A. Langevin, jne, Louis Langevin et Admée Langevin, No 36,158.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. H. ROBINSON, encanteur—Bureau, 164 rue Commune—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un et conformément à un ordre dans l'affaire de la succession d'Edouard A. Langevin, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, en congé, en date du 2 septembre 1892, et dans l'affaire des mineurs Edouard A. Langevin, jne, Louis Langevin et Admée Langevin, signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 16 septembre 1892, pour le compte de la susdite succession, à Orléans il sera vendu:

La vaste maison de résidence en briques, à trois étages avec magasin au rez de chaussée, portant le No 208 de la rue Royale, au coin de la rue Dumaine, (dans le carré d'ilet borné par les rues Chartres et St-Philippe) ayant de grande salons, salle à manger, 5 chambres à coucher, corridor, etc, chambre à bain, grande cour pavée en dalle.—Le terrain mesure 30 pieds, 2 pouces, 2 lignes de façade rue Royale, sur une profondeur et façade rue Dumaine, de 90 pieds pouce, 4 lignes; et 30 pieds, 2 pouces, 4 lignes de largeur à l'arrière limite donnant sur une allée commune de 4 pieds, 2 pouces, 4 lignes de largeur ouvrant sur la rue Dumaine, la dite commune dudit terrain et des terrains 2 et 3, le tout d'après un plan attaché à l'acte passé pardevant Adolphe Boudousquié, ancien notaire en cette ville, le 15 juin 1855, maintenant loué à raison de $50 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit représenté par des billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an et garantis par lien et privilège du vendeur ainsi que toutes les autres clauses usuelles de vente; 10 pour cent requis au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo C. Preot, notaire.

24 sept—24 30 26—oct 5 8 12 19 26

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Nantissement rémunérateur.

Propriété de choix dans le Sixième District.

Le beau et attrayant cottage double Nos 1,216 et 1,218 rue Magazine.

Aussi: bagues en diamants, bracelets, bijouterie, etc.

In re Willard S. Sibley vs. Walter Pond et autres.

No 36,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 6 octobre 1892 et signé le 12 octobre 1892 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Willard S. Sibley vs. Walter Pond et autres, Docket No 36,795, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 200, borné par les rues Magazine, Valence, Constance et Cadix, lots de terrain respectivement Nos 6 et 7, lesdits lots se touchant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 127 pieds 8 pouces entre lignes parallèles, conformément à un plan de John F. Braun, voyer.

Les améliorations consistent en un joli cottage bâti sur deux lots de terre, ayant toutes les commodités modernes, grande cour, location de choix, ayant une ligne de chars en avant. Des offres répétées de prendre à bail, à raison de $42.50 chaque côté par mois, qui ont été refusées à cause de cette vente projetée.

Aussi, à la même heure et à la même place bagues en diamants, bracelets, un assortiment de bijouterie et d'argenterie.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. G. Eustis notaire, l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

11 oct—11 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Meubles de Maison, Etc.

No 36,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

In re. Willard S. Sibley versus Walter Pond et autres.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune—MARDI, 25 octobre 1892, à 11 heures A. M., à la résidence, coin Laurel et Bordeaux, en vertu d'un jugement rendu le 6 octobre 1892, et signé le 10 octobre, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire de Willard S. Sibley versus Walter Pond et autres, Docket No 36,795, il sera vendu à l'encan, savoir:

Un assortiment de meubles de maison, etc, d'après un inventaire.

Conditions—Comptant.

11oct—11 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage sur la rue Marigny.

Succession de Mme Rudolph Müller.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—MERCREDI 16 novembre 1892, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B," siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division "D," maintenant absent en congé, en date du 10 octobre 1892 dans la succession de Mme Rudolph Müller, docket No 36 706, il sera vendu à l'encan:

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville Moisdelle et Joséphine mesurant 31 5" de face à Marigny sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues par le No 295 de la rue Marigny.

Conditions—Comptant. Acte aux frais de l'acquéreur, pardevant J. C. Wenck, notaire. 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

11 oct—11 22 29—nov 5 12 16

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. H. Lemonnier.

No 33,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 16 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. A. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 7 octobre 1892, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras Perdido, Prieur et Johnson. Le lot mesure 29 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Prieur, sur 151 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur déposera 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Jno. R. Legier, Esq., notaire public.

12oct—12 19 26 nov2 9 16

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie à Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée à Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseum.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2me Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Franklin.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts à Delord.
56 Calliope et Prieur.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Mire et Lafayette.
134 Poydras et Prieur.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Mire.
243 Manufacture de Stera, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Mire.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Pobes et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Poleens.
615 Compress des Etats-Unis.
[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$128,004 44	
Sur risques maritimes	2,807 36	
Sur risques de rivière	1,861 61	
Total		$137,503 02
Moins.—Primes non acquises		49,100 00
		$88,503 02
Ajouter: Compte d'intérêt	23,605 26	
Compte de loyer	87,588 75—	111,284 01
		$99,644 83
Pertes payées:		
Sur risques de feu	$60,688 73	
Sur risques maritimes	312 56	
Sur risques de rivières	306 26	
Pertes totales	$61,307 73	
Primes rendues	54,772 72	
Réassurances	2,841 86	
Dépenses	18,630 00	
Taxes	9,129 61	
Honoraires d'avocat	340 00	
Compte de courtage	1,766 11—87,877 40—	99 785 24
		$661 50

La Compagnie possède l'actif suivant:	
Billets recevables	$96,044 44
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	17,772 64
Primes en cours de collection	15,372 92
Propriétés foncières	174,487 09
Argent comptant	33,972 55
Certificats de la dette de ville (valeur du marché)	38,035 00
Actions des banques (valeur du marché)	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,280 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	9,077 00
Actions du Jockey Club (valeur du marché)	2,700 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,800 00
Bons à primes (valeur du marché)	3,980 00
Avances sur l'habitation Olivier	4,904 31
Librairie et meubles du Bureau	3,000 00
Jugements	600 00
	$600,756 37

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et correcte des livres de la compagnie.

(Signé) PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.

JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, John M. Baldwin,
Aristide Hopkins, W. R. Bulinger,
Jos. A. Shakspeare, Jayme Mani,
Henry G. Boucher, Paul Capdevielle,
W. W. Smith, J. S. Zacharie,
A. Ziguez.

16juin—1 a

BANQUES.

Etat de la situation —DE LA— Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le vendredi 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,312,732 68
Surtirages garantis et non garantis		13,220 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, sécurités, etc		66,095 08
Dû par des agents de réserve approuvés		26,807 00
Dû par d'autres banques nationales		12,542 13
Dû par des banques et banquiers d'Etat		2,551 31
Maison de banque, meubles et installations		115,500 00
Dépenses courantes et taxes payées		10,573 83
Echanges pour le Clearing-house	$46,646 46	
Billets d'autres banques	8,210 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	162 32	
Espèces	15,900 00	
Billets légal tender	105,113 00 —	176,142 78
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis, (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$1,960,114 81

PASSIF.

Capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		200,000 00
Profits non divisés		73,299 47
Billets de banques nationales en circulation		43,995 00
Dividendes non payées		1,505 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,146,779 94	
Certificats de dépôt de demande	5,685 00	
Chèques certifiés	325 10	
Chèques de caissier en circulation	3,790 77—1,156,580 81	
Dû à d'autres banques nationales		7,277 13
Dû à des banques d'Etat et banquiers		1 557 41
Notes et billets ré-escomptés		150,000 00
Bills payables		60,000 00
Total		$1,960,114 81

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.

J. L. BERCIER, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 5me jour d'octobre 1892. BENJAMIN ORY, Notaire.

Correct—Attesté:

MAX SCHWARACHER,
E. ABRAHAM,
G. R. FINLAY, Directeurs.

6 oct—1f

Etat de Situation DE LA UNION NATIONAL BANK,

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A la clôture des affaires, le 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,151,643 68
Surtirages, garantis et non garantis		188,216 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, sécurités, etc		319,807 22
Dû par des agents de réserve approuvés		302,385 11
Dû par d'autres banques nationales		40,669 66
Dû par des banques d'Etat et banquiers		38,092 78
Maisons de banque, meubles et installations		118,500 00
Dépenses courantes et taxes payées		14,618 41
Prime sur les bonds des Etats Unis		8,500 00
Echanges pour le Comptoir d'Echange	$11,921 40	
Billets d'autres banques	10,126 00	
Papier fractionnel courant, nickels, et cents	300 77	
Espèces	66,161 50	
Billets legal tenders	51,242 00—	239,705 07
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats-Unis, 5 pour cent de circulation		2,250 00
Total		$2,472,154 55

PASSIF.

Fonds capital payé		$600,000 00
Fonds de surplus		120,000 00
Profits non divisés		50,850 22
Billets de banques nationales en circulation		45,000 00
Dividendes non-payées		6,917 19
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,092,972 18	
Certificats de demande de dépôt	6,496 00	
Chèques certifiés	100 00	
Dû à d'autres banques nationales	64,894 50	
Dû à des banques d'Etat et banquiers et à des banquiers étrangers	532,792 91—	1,698,277 02
Notes et billets ré-escomptés		50,000 00
Total		$2,472,154 55

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, A. LABARRE, Caissier de la banque ci dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.

A. LABARRE, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi, ce 5me jour d'octobre, 1892.

E. B. TRENT, Notaire.

Correct—Attesté: [illegible]

[illegible]

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

[illegible]

L'Abeille de la [...]
Bureaux [...]
NOUVE[...]
JEUDI, 13 [...]

VA[...]

Mandeville, [...]

LE STEAME[...]
Commençant [...]

TOUS LES DIMAN[...]

COMPAGNI[...]
TRANSA[...]

LA CHAMPAGNE [...]
LA BOURGOGNE [...]
LA TOURAINE [...]

A. MOULTON
19 rue du Camp

LIGNE [...]
POUR NEW YO[...]

CHEMIN[...]

QUEEN [...]
CINCINNATI [...]

Temps pour Cin[...]
Temps pour New[...]

D. G. EDWARDS
Gen'l Pass. Agent,
Cincinnati, O.

PA[...]

Scientific [...]

JOURNAUX [...]

COURRIER DE FRANCE

Dépositaires [...]
L. DERMIG[...]
126 W. 25th Street, [...]
Envois par la Poste [...]
DEMANDEZ [...]
Conditions spéciales [...]

FEUILL[...]

No 14. Commence[...]

LA MAR[...]

—DES—

QUATRE S[...]

—PAR—

M. MOR[...]

PREMIERE PA[...]

SERMENTS D'[...]

XII

CE QUE FEMME V[...]

(Suite.)

—Adorée! [...] der!—dit le jeune [...] dans ses bras avec [...] ment vous recevoir? Et [...] dence!

—Je vous répondrai [...] paroles, il y a quelques [...] fallait!...." Pourquoi, [...] rais-je attendu?

—Pourquoi?—répéta [...] citation.—Mais parce [...] vions prendre le rapide [...] Havre et nous [...] ment. Il était [...] notre trace ainsi, [...] mant....

—Eh bien! maintenant [...]

—Mon Dieu, il faut [...] avouer avec honte.—J'ai [...] New York pour annoncer [...] et demander des fonds.

—C'est vrai, vous [...] che,—St Marie, [...]